

0691496B
ACADEMIE DE LYON
COLLEGE JACQUES PREVERT
AVENUE DE BURAGO DI MOLGORA
69360 ST SYMPHORIEN D OZON
Tel : 0478024870

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : BILAN FINANCIER ECHANGE FRANCO ALLEMAND 2024-2025

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 64
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 18/04/2025
Réuni le : 15/05/2025
Sous la présidence de : Catherine Boyer
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le bilan financier de l'échange franco-allemand 2024-2025

Pièce(s) jointe(s)
☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

BILAN ECHANGE FRANCO-ALLEMAND : Le conseil d'administration approuve le bilan financier de l'échange franco-allemand 2024-2025. L'OFAJ a versé deux subventions de 960€, ce qui a fait ressortir un bilan créditeur de 805,74€ sur 2025. Il y a donc lieu de rembourser les 19 élèves de 42.40€ chacun.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0